

hem

Genève
Neuchâtel

25
Cursus
Precollege
26

Admissions et examens 2025-2026

Cursus *precollege*

Musique Classique



CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE DE GENÈVE



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

CONSERVATOIRE
POPULAIRE

CURSUS *PRECOLLEGE* – Présentation

Le cursus *precollege*

La Haute école de musique de Genève assure la coordination du cursus *precollege* (CPC) sur mandat du Département de l'instruction publique, de la formation et la jeunesse (DIP) et en étroite collaboration avec le Conservatoire de Musique de Genève (CMG), le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre (CPMDT) et les écoles accréditées de la Confédération des Écoles Genevoises de Musique (CEGM). Les cursus *precollege Music* forment un réseau institutionnel de haute qualité et s'appuient sur l'introduction fédérale d'un programme de promotion des *Jeunes Talents* :

<https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/sprachen-und-gesellschaft/formation-musicale/jung-talente-musik.html>

Objectif du cursus *precollege*

Notre structure a pour objectif d'encadrer les jeunes musicien-ne-s talentueux-se-s de manière optimale en renforçant les compétences créatives, personnelles et interpersonnelles chez les élèves désirant se présenter aux concours d'admissions des Hautes écoles de musique de Suisse ou à toutes autres écoles d'enseignement professionnel de la musique. Afin de remplir cet objectif, la Haute école de musique de Genève, le Conservatoire de Musique de Genève et le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre ont conjointement procédé à une labélisation fédérale qui leur a été délivrée en juin 2024 par l'Association suisse des écoles de musique (ASEM) et la Conférence des hautes écoles de musique suisses (CHEMS) :

<https://www.verband-musikschulen.ch/fr/musikschule/qualitaetsmanagement/LabelPreCollege>

Contenu du cursus *precollege*

Les élèves des écoles de la CEGM bénéficiant de ce programme restent affilié-e-s à leur institution respective par la mise en place d'un tronc commun de formation (cours instrumental de 75 minutes ainsi que de formation musicale et de musique d'ensemble) tout en bénéficiant de l'infrastructure du cursus *precollege* pour une durée maximale de trois ans. En plus d'un suivi personnalisé, la HEM organise des modules spécifiques semestriels (stages de musique de chambre et ateliers interdisciplinaires) ainsi que des activités communes avec l'ensemble de son corps enseignant (masterclasses et parrainages). Les auditions semestrielles ainsi que les examens d'admission et de passage organisés en avril et en mai sont également sous la responsabilité de la coordination du cursus *precollege* ; des représentant-e-s de la HEM, des conservatoires et des écoles accréditées de la CEGM sont alors systématiquement présent-e-s.

Examen d'admission en CPC 2026–2027

Le formulaire d'inscription aux examens d'admissions 26–27 se trouve sur le site de la HEM. Le délai d'inscription est fixé au lundi 12 janvier 2026. Il s'agit d'un test d'aptitude instrumentale, de chant ou de composition, suivi d'un entretien portant notamment sur la motivation de l'élève à entrer en cursus *precollege*.

Cet examen est distinct des autres examens des écoles de musique. Il a lieu en principe entre les mois de mars et de mai. Pour plus d'informations concernant l'âge et le programme de l'examen, veuillez-vous reporter au document intitulé "examens et admissions", également sur le site internet de la HEM. Un planning général par instrument sera enfin posté sur le site de la HEM à l'automne. Les horaires de passage (y compris les examens d'admissions) vous parviendront quant à eux à partir du mois mars 2026.

Admissions HEM

L'entrée en classe professionnelle fait l'objet d'un examen spécifique, indépendant du cursus *precollege*. Pour toute information concernant les études professionnelles à la Haute école de musique de Genève ou pour obtenir le guide de l'étudiant HEM, veuillez-vous adresser à la réception de notre administration, rue de la Synagogue 35, 1204 Genève (+41 22 558 50 40 – info.hem@hesge.ch) ou consulter notre site à l'adresse suivante : <https://www.hesge.ch/hem/>

Les examens d'admission HEM auront lieu au printemps 2026. Les dates précises par discipline seront publiées sur le site de la HEM à l'automne.
<https://www.hesge.ch/hem/formation/admissions>

Remboursement des écolages

Les élèves du CPC peuvent prétendre au remboursement de l'écolage uniquement dans le cadre fixé par le service écoles et sport, art, citoyenneté (SESAC). Pour tout renseignement, prendre contact avec le secrétariat de l'école de musique de l'élève ou consulter le site de l'état de Genève (enseignement artistique) sous : <https://www.ge.ch/reduction-cours-musique-danse-rythmique-theatre>

Pour le CMG, le CPMDT et l'IJD, le forfait pour le cursus *precollege* (2'520.– CHF) comprend un cours d'instrument de 75 minutes, 1 cours obligatoire de culture musicale et 2 cours complémentaires à choix (<https://courscomplementaires.ch>). Pour les autres écoles, veuillez-vous renseigner auprès du secrétariat de l'école concernée.

Sessions d'examens et d'admissions 2026

- ⇒ Classes d'alto : Vendredi 29 mai (9h-13h)
- ⇒ Classes de chant : Vendredi 8 mai (9h-13h)
- ⇒ Classes de composition : Jeudi 28 mai (18h30 -22h)
- ⇒ Classe de contrebasse : Vendredi 29 mai (9h-13h)
- ⇒ Classes de cor, euphonium, trompette et clarinette : Lundi 30 et mardi 31 mars (9h-16h)
- ⇒ Classes de flûte à bec : Mardi 28 avril (9h-13h)
- ⇒ Classes de flûte traversière : Lundi 30 et mardi 31 mars (9h-16h)
- ⇒ Classes de guitare : Mardi 5 mai (9h-13h)
- ⇒ Classes de hautbois : Vendredi 8 mai (9h-10h)
- ⇒ Classes de harpe : Mardi 26 mai (9h-13h)
- ⇒ Classes de percussion : Lundi 27 avril (9h-13h)
- ⇒ Classes de piano : Mardi 12 et mercredi 13 mai (9h-16h)
- ⇒ Classes de violon : Lundi 11 et lundi 18 mai (9h-16h)
- ⇒ Classes de violoncelle : Vendredi 22 mai (9h-13h)
- ⇒ Classes de clavecin : Mardi 16 juin (8h30-10h)

Les horaires définitifs ainsi que les salles d'examen seront transmis aux élèves, professeur-e-s et doyen-ne-s au courant du premier trimestre de l'année scolaire. Toutes les sessions d'examens auront lieu dans les locaux HEM et les détails concernant les examens des nouveaux instruments dans notre cursus vous parviendront dès que possible.

Organisation

Les dates sont communiquées aux élèves, aux professeur-e-s et aux représentant-e-s des directions des écoles lors de la séance de rentrée en septembre. Elles sont également transmises aux directeur-trice-s séparément par courriel et après la séance de rentrée. Les examens comprennent une seule session par instrument et sont organisés séparément de ceux des écoles de musique. L'examen d'admission est conditionné à une inscription régulière dans les institutions accréditées CEGM.

Mise en place

Le coordinateur ou la coordinatrice du cursus est responsable de l'organisation des examens et de son bon déroulement.

Déroulement

L'accueil du jury se fait par le-la président-e, 15 minutes avant le premier examen ; il ou elle explicite également le type d'examen réalisé et le niveau attendu.

Critères d'évaluation

- Personnalité
- Sensibilité et intelligence musicale
- Capacités d'assimilation et vitesse d'apprentissage
- Aptitudes instrumentales et facultés motrices

- Motivation et investissement
- Projection possible vers un environnement professionnel artistique et musical

Durée

La durée de l'examen est de 30 minutes (délibération comprise).

Programme

Les programmes d'examens sont spécifiés par famille d'instruments dans les pages suivantes de ce document. Il est toutefois possible d'utiliser la pièce travaillée dans le cadre d'un des projets du CPC comme l'une des pièces présentées à l'examen, si cette pièce peut s'intégrer dans le programme demandé. Le candidat ou la candidate peut débiter sa prestation avec l'œuvre de son choix. Le jury se réserve le droit de choisir le reste des pièces à interpréter, de ne pas entendre les œuvres en entier, voire de ne pas toutes les entendre si le temps ne le permet pas. Si nécessaire, l'élève et son professeur-e s'assureront les services d'un-e accompagnateur-trice.

La lecture préparée doit être choisie et photocopiée en plusieurs exemplaires par les doyen-ne-s et/ou professeur-e-s au préalable. Elle est donnée à l'élève 30 mn avant son passage, pour sa préparation en salle de chauffe.

Pour les admissions et avant la délibération du jury, ce dernier invite les candidat-e-s à présenter leur projet et leur motivation à entrer dans le cursus *precollege*.

Composition du jury

Les examens sont organisés par la HEM et le jury est composé des représentant-e-s de la direction des écoles (en principe les doyen-ne-s), du coordinateur du cursus CPC, d'un-e juré-e externe et d'un professeur-e enseignant-e HEM.

Présidence

Le jury est présidé par le coordinateur du cursus *precollege*.

Délibérations

Ordre de parole :

1. Juré-e externe (1 voix) et juré-e HEM (1 voix)
2. Doyen-ne-s des autres écoles (1 voix chacun-e)
3. Doyen-n-e de l'école de l'élève concerné-e (1 voix)
4. Coordinateur du CPC (1 voix)
5. Le-la professeur-e de l'élève concerné-e (voix consultative)

Les délibérations se déroulent à huis-clos et sont confidentielles.

Le ou la professeur-e de la candidate ou du candidat a une voix consultative ; il assiste à l'examen de son élève et à la délibération du jury. Les autres professeur-e-s du décanat en question peuvent assister à l'examen et à la discussion qui suit, mais sans toutefois intervenir et participer à la délibération.

Les expert-e-s donnent des commentaires envisageant une vision globale de la prestation de l'élève et illustrent au besoin leur propos par un ou plusieurs exemples précis. L'évaluation porte tant sur des éléments jugés positifs que sur ceux susceptibles d'amélioration.

Le président s'assure de l'adéquation entre les commentaires des expert-e-s et le résultat obtenu. Il peut également arbitrer en cas de désaccord entre deux expert-e-s.

Entretien avec le candidat ou la candidate

Le résultat est donné oralement par le président du jury.

Après communication des résultats, les membres du jury s'entrelient avec le ou la candidat-e. L'élève quittant le cursus après ses trois années d'études peut recevoir, à sa demande et auprès de la HEM, une attestation d'études de son passage en cursus *precollege*.

PIANO

I. Âge d'admission

L'âge d'admission se situe en principe entre 16 et 21 ans.

Pour l'admission en cursus *precollege*, il est important de prendre en compte l'âge du ou de la candidat-e au regard de la durée maximale du cursus, fixée à trois ans.

Pour tous les examens, le programme doit être présenté par cœur, à l'exception des œuvres de musique contemporaine.

II. Examen d'admission

Le programme comprend quatre pièces de styles différents ainsi qu'une lecture à vue préparée en loge le jour de l'épreuve. Il doit inclure notamment :

- ⇒ Un mouvement rapide de sonate
- ⇒ Une étude

III. Examen de passage

L'examen annuel prévoit un programme de quatre pièces de styles variés.

Afin d'assurer la construction d'un répertoire diversifié, l'élève devra présenter au moins une fois, durant le cursus, chacun des éléments suivants :

- ⇒ Une pièce baroque d'écriture polyphonique (à trois voix minimum)
- ⇒ Un mouvement rapide de sonate, de concerto ou une œuvre cyclique
- ⇒ Une étude
- ⇒ Une pièce composée après 1950
- ⇒ Une pièce choisie en autonomie

N.B. Le choix du reste du programme pour tout examen est laissé à la discrétion de l'élève, en accord avec son ou sa professeur-e.

ACCORDEON

I. Âge d'admission

Il se situe, en principe, entre 16 et 21 ans. Les élèves qui souhaitent intégrer une Haute école de musique devront être en possession d'une Maturité gymnasiale ou spécialisée musique.

Il sera cependant judicieux de considérer l'âge du ou de la candidat-e au moment d'une admission en cursus *precollege*, en fonction de la durée possible du cursus de 3 ans au maximum.

II. Examen d'admission

Trois pièces de styles différents d'une durée maximale de 15 minutes. Ce programme est à présenter avec au moins une pièce soliste par cœur.

III. Examen de passage

Le programme est choisi par l'élève et son professeur, dans le répertoire de l'année, deux mois avant l'examen. Il se compose de trois à quatre pièces de styles ou époques différents dont au moins une transcription et au moins une pièce de musique d'ensemble pour une durée maximale de 15 minutes. Ce programme est à présenter avec au moins une pièce soliste par cœur.

INSTRUMENTS A CORDES FROTTEES

I. Âge d'admission

Il se situe, en principe, entre 16 et 21 ans. Les élèves qui souhaitent intégrer une Haute école de musique devront être en possession d'une Maturité gymnasiale ou spécialisée musique. Il sera cependant judicieux de considérer l'âge du ou de la candidat-e au moment d'une admission en cursus *precollege*, en fonction de la durée possible du cursus de 3 ans au maximum.

II. Examen d'admission

Les programmes ci-dessous sont à présenter par cœur sauf pour la pièce de musique de chambre et la pièce contemporaine.

1) Violon

- ⇒ Un mouvement rapide de concerto classique, romantique ou moderne
- ⇒ Un mouvement d'une sonate ou partita de Bach pour violon seul
- ⇒ Une étude de Kreutzer, Rode, Gavinies, Dont (op.35) ou Wieniawski
- ⇒ Une pièce contemporaine ou une pièce de musique de chambre

2) Alto

- ⇒ Une étude (Kreutzer, Dont, Campagnoli, Hoffmeister)
- ⇒ Un mouvement de J.S. Bach, Telemann ou Reger pour alto seul (tiré des Fantaisies, suites ou sonates et partitas)
- ⇒ Deux pièces de styles et d'époques différentes (du XVIII au XXI siècle) à choisir entre :
 - Une pièce de genre,
 - Un mouvement de concerto,
 - Un mouvement de sonate,
 - Un mouvement d'une pièce de musique de chambre pour trio ou plus.

3) Violoncelle

- ⇒ Un mouvement d'une suite de J.S. Bach
- ⇒ Un mouvement de concerto
- ⇒ Deux pièces à choisir entre :
 - Une étude,
 - Une pièce de genre,
 - Une pièce de musique de chambre,
 - Une pièce contemporaine.

4) Contrebasse

- ⇒ Une pièce pour contrebasse seule (étude, J.S. Bach, Fryba)
- ⇒ Un mouvement de concerto
- ⇒ Une pièce « libre » au choix (mouvement de sonate ou autre)
- ⇒ Une pièce de musique de chambre

III. Examen de passage

Les programmes ci-dessous sont à présenter par cœur sauf pour la pièce de musique de chambre et la pièce contemporaine.

1) Violon

- ⇒ Un mouvement rapide de concerto classique, romantique ou moderne
- ⇒ Un mouvement d'une sonate ou partita de Bach pour violon seul
- ⇒ Une étude de Kreutzer (possible seulement la première année), Rode, Gavinies, Dont (op.35) ou Wieniawski
- ⇒ Une pièce contemporaine ou une pièce de musique de chambre
- ⇒ Un morceau préparé seul avec un temps de préparation sur place

2) Alto - Contrebasse

- ⇒ Voir examen d'admission
et
- ⇒ Un morceau préparé seul avec un temps de préparation sur place

3) Violoncelle

- ⇒ Un mouvement d'une suite de Bach
- ⇒ Un mouvement de concerto
- ⇒ Une pièce contemporaine
- ⇒ Une pièce de musique de chambre ou une pièce de genre : si la pièce de musique de chambre est une œuvre contemporaine, prière de présenter une pièce de musique de chambre et une pièce de genre
- ⇒ Un morceau préparé seul, avec un temps de préparation sur place.

INSTRUMENTS A CORDES PINCEES (guitare, harpe)

I. Âge d'admission

Il se situe, en principe, entre 16 et 21 ans. Les élèves qui souhaitent intégrer une Haute école de musique devront être en possession d'une Maturité gymnasiale ou spécialisée musique. Il sera cependant judicieux de considérer l'âge du ou de la candidat-e au moment d'une admission en cursus *precollege*, en fonction de la durée possible du cursus de 3 ans au maximum.

II. Examen d'admission et de passage

Quatre pièces de styles différents, dont :

- ⇒ pour la guitare: une pièce de musique ancienne (renaissance, baroque) et une pièce de langage contemporain.
- ⇒ pour la harpe: une pièce française du XXème siècle et une pièce contemporaine.

Une de ces quatre pièces peut être une pièce de musique de chambre. Au minimum deux pièces doivent être jouées par cœur. Il y aura en outre une lecture à vue avec un temps de préparation sur place.

INSTRUMENTS A VENT

I. Âge d'admission

Il se situe, en principe, entre 16 et 21 ans. Les élèves qui souhaitent intégrer une Haute école de musique devront être en possession d'une Maturité gymnasiale ou spécialisée musique. Il sera cependant judicieux de considérer l'âge du ou de la candidat-e au moment d'une admission en cursus *precollege*, en fonction de la durée possible du cursus de 3 ans au maximum.

Il est fortement recommandé de présenter ce programme avec au moins une pièce soliste par cœur.

I. Examen d'admission

Deux pièces contrastées.

II. Examen de passage

Trois pièces contrastées : si la musique de chambre et/ou la pièce contemporaine ne sont pas présentées à l'examen, elles devront l'être lors d'une audition du cursus.

CHANT

I. Âge d'admission

Il se situe, en principe, entre 16 et 21 ans. Les élèves qui souhaitent intégrer une Haute école de musique devront être en possession d'une Maturité gymnasiale ou spécialisée musique.

Il sera cependant judicieux de considérer l'âge du ou de la candidat-e au moment d'une admission en cursus *precollege*, en fonction de la durée possible du cursus de 3 ans au maximum.

Ce programme est à présenter avec au moins une pièce soliste par cœur. Le travail de lecture à vue est vivement recommandé au sein du cours hebdomadaire.

II. Examen d'admission

Trois pièces de styles et de langues différentes.

III. Examen de passage

Trois pièces de styles différents, dans deux ou trois langues.

PERCUSSION

I. Âge d'admission

Il se situe, en principe, entre 16 et 21 ans. Les élèves qui souhaitent intégrer une Haute école de musique devront être en possession d'une Maturité gymnasiale ou spécialisée musique. Il sera cependant judicieux de considérer l'âge du ou de la candidat-e au moment d'une admission en cursus *precollege*, en fonction de la durée possible du cursus de 3 ans au maximum.

II. Examen d'admission

Pièces solos de : timbales, caisse claire, vibraphone, marimba.
Lecture à vue.

III. Examen de passage

Pièces du répertoire parmi les instruments suivants : caisse-claire, timbales, vibraphone, marimba, multi-percussion.

Le programme doit en outre comporter au minimum :

- ⇒ Une pièce sur instrument à clavier
- ⇒ Une pièce sur instrument(s) à peau(x)
- ⇒ Une pièce de musique de chambre

Ce programme est à présenter avec au moins une pièce soliste par cœur

INSTRUMENTS ANCIENS

Violon baroque, viole de gambe, luth, flûte à bec, traverso, basson baroque, clavecin, orgue, hautbois baroque, cornet à bouquin, violoncelle baroque.

I. Âge d'admission

Il se situe, en principe, entre 16 et 21 ans. Les élèves qui souhaitent intégrer une Haute école de musique devront être en possession d'une Maturité gymnasiale ou spécialisée musique.

Il sera cependant judicieux de considérer l'âge du ou de la candidat-e au moment d'une admission en cursus *precollege*, en fonction de la durée possible du cursus de 3 ans au maximum.

II. Examen d'admission et de passage

Trois pièces contrastées d'époques et de styles différent-e-s.

Ce programme est à présenter avec au moins une pièce soliste par cœur

COMPOSITION/THÉORIE MUSICALE

I. Âge d'admission

Il se situe, en principe, entre 16 et 21 ans. Les élèves qui souhaitent intégrer une Haute école de musique devront être en possession d'une Maturité gymnasiale ou spécialisée musique. Il sera cependant judicieux de considérer l'âge du ou de la candidat-e au moment d'une admission en cursus *precollege*, en fonction de la durée possible du cursus de 3 ans au maximum.

II. Examen d'admission

Un entretien de motivation et un dossier de compositions personnelles

III. Examen de passage

Présentation des pièces réalisées pendant l'année

IV. Spécificité du cursus

L'élève suivra les cours de composition au CMG ou au CPMDT, il devra choisir entre les cours complémentaires d'électroacoustique, d'harmonie pratique, de solfège ou autres proposés par la CEGM. Il aura également accès aux stages et aux séminaires organisés par la HEM, ainsi qu'à un atelier de la HEM.

Cursus *precollege* HEM

Haute école de musique de Genève

Rue de la Synagogue 35

1204 Genève

<https://www.hesge.ch/hem/formation/cursus-precollege>

Coordinateur

Jonas Grenier

078 612 59 56

jonas.grenier@hesge.ch

Secrétariat

Christelle Denis-Bolens

022 558 53 69

christelle.denis-bolens@hesge.ch

DOYEN-NE-S & COORDINATEURS-TRICES

CURSUS *PRECOLLEGE* MUSIQUE CLASSIQUE 2025 - 2026

Institution	Décanat / Instrument	Nom et Prénom	Téléphone	E-Mail
Accademia d'Archi Rte de Chêne 153 1224 Chêne-Bougeries +41 (0)22 751 26 76	Tous instruments	DI AMBRINI PALLAZZI Raffaello	079 124 68 39	raffaello.diambri-palazzi@accademia-archi.ch
CMG Bld du Théâtre 5 1204 Genève +41 (0)22 319 60 60	Vents	GALLAND Jean-Valdo	079 946 27 05	jean-valdo.galland@cmg.ch
	Coordinateur Percussions	DARIONI Damien	078 801 42 54	damien.darioni@cmg.ch
	Chant	GALSTIAN Juliette	079 204 05 65	juliette.galstian@cmg.ch
	Cordes (Guitare, Harpe, Alto Violon, Violoncelle)	ABEILLE Raphaël	022 319 60 67	raphael.abeille@cmg.ch
	Claviers	TCHOLITCH Mladen	079 126 25 24	mladen.tcholitch@cmg.ch
	Coordinateur Guitare	RENZI Paolo		paolo.renzi@cmg.ch
	Flûte à bec	BÄNNINGER Valérie	022 734 50 65	valerie.baenninger@cmg.ch
CPMDT Rue François d'Ivernois 7 1206 Genève +41 (0)22 329 67 22	Culture musicale	PRIOULT Jérémy	079 199 21 28	jeremy.prioult@cmg.ch
	Cordes	MARGOLLÉ JALABERT Zoé	-	z.jalabert@conservatoirepopulaire.ch
	Piano / Accordéon	STELLINI Federica	079 737 50 10	f.stellini@conservatoirepopulaire.ch
	Vents	ASSASSI Nadine	076 321 63 34	n.assassi@conservatoirepopulaire.ch
	Culture musicale et Composition	DI POLLINA Juan Pablo	078 793 51 17	jp.dipollina@conservatoirepopulaire.ch
	Percussions	FEYER Florian	079 353 66 33	f.feyer@conservatoirepopulaire.ch
	Chant	MASKE Anna	079 315 92 88	a.maske@conservatoirepopulaire.ch
IJD Rue de la Terrassière 44 1207 Genève +41 (0)22 718 37 60	Guitare et Harpe	GAY DESCOMBES Céline	079 784 07 65	c.gaydescombes@conservatoirepopulaire.ch
	Instruments anciens Clavecin, Flûte à bec, Orgue	MENDY Laura	079 534 97 41	l.mendy@conservatoirepopulaire.ch
Studio Kodály Rue des Vollandes 64 1207 Genève +41 (0)22 558 89 00	PIANO	PICOT Jennifer	022 718 37 62	doyen.piano@dalcroze.ch
	Coordinateur tous instruments	GRANDI Giacomo	022 786 02 88	giac.grandi@gmail.com
	Doyenne pédagogique	Judith Demeter	-	judith.demeter@hotmail.fr

 25 Cursus Precollege 26	ENSEIGNANT-E-S CURSUS PRECOLLEGE MUSIQUE CLASSIQUE 2025-2026				
Institution	Professeur-e-s	Instrument	Téléphone	E-Mail	Doyen-ne-s
Accademia d'Archi Rte de Chêne 153 1224 Chêne-Bougeries +41 (0)22 751 26 76	SUNIER Marie-Jeanne	Violon	-	mariejeannesunier@icloud.com	DI AMBRINI PALLAZZI Raffaello
CMG Bld du Théâtre 5 1204 Genève +41 (0)22 319 60 60	ROCHAT Laurent	Alto		laurent.rochat@cmg.ch	ABEILLE Raphaël
	PEROL-DUMORA-Magali	Chant	-	magali.perol-dumora@cmg.ch	GALSTIAN Juliette
	VEDEVA RUAX Mirela	Contrebasse	-	mirela.vedeva-ruaux@cmg.ch	ABEILLE Raphaël
	SALMON Nicolas	Euphonium	-	nicolas.salmon@cmg.ch	GALLAND Jean-Valdo
	VINCENT Nataliya	Flûte traversière	-	nataliya.vincent@cmg.ch	GALLAND Jean-Valdo
	NEBIOLO Alessio	Guitare	-	alessio.nebiolo@cmg.ch	ABEILLE Raphaël
	DARIOLI Damien	Percussion	078 801 42 54	damien.darioli@cmg.ch	DARIOLI Damien
	MOLANO Juan-David	Piano	-	juan-david.molano@cmg.ch	TCHOLITCH Mladen
	OGORKOWNA Kornelia		0033 783 38 64 60	kornelia.ogorkowna@cmg.ch	TCHOLITCH Mladen
	PAPADOPOULOS Dimitri		-	dimitri.papadopoulos@cmg.ch	TCHOLITCH Mladen
	PIERSON Amandine	Violon	-	amandine.piercion@cmg.ch	ABEILLE Raphaël
	TALEC Philippe		022 345 97 65	philippe.talec@cmg.ch	ABEILLE Raphaël
	MARTINEZ Joëlle	Violoncelle	-	joelle.martinez@cmg.ch	ABEILLE Raphaël
CPMDT Rue François d'Ivernois 7 1206 Genève +41 (0)22 329 67 22	MASKE Anna	Chant	-	a.maske@conservatoirepopulaire.ch	MASKE Anna
	ERNST Matthias	Clarinette	-	m.ernst@conservatoirepopulaire.ch	ASSASSI Nadine
	CORRALES Arturo	Composition	076 396 47 26	a.corrales@conservatoirepopulaire.ch	DI POLLINA Juan Pablo
	MARGUET Nicolas	Cor	-	n.marguet@conservatoirepopulaire.ch	ASSASSI Nadine
	VAN CORNEWAL Sarah	Flûte à bec	078 884 05 92	S.VanCornewal@conservatoirepopulaire.ch	MENDY Laura
	ASSASSI Nadine	Flûte traversière	076 321 63 34	n.assassi@conservatoirepopulaire.ch	ASSASSI Nadine
	HUGON Marion		0033 6 629 51 70 59	m.hugon@conservatoirepopulaire.ch	ASSASSI Nadine
	GAY DES COMBES Céline	Harpe	079 784 07 65	c.gaydescombes@conservatoirepopulaire.ch	GAY DES COMBES Céline
	FRETIGNY Marion	Percussion	0033 676 65 40 26	m.fretigny@conservatoirepopulaire.ch	FEYER Florian
	MAURER-BRZEZINSKA Joanna	Piano	078 719 00 46	j.maurer-brzezinska@conservatoirepopulaire.ch	STELLINI Federica
	DINEA Onana		-	o.dinea@conservatoirepopulaire.ch	STELLINI Federica
	STELLINI Federica		022 705 14 33	f.stellini@conservatoirepopulaire.ch	STELLINI Federica
	ROQUE ALSINA Natasha	Trompette	-	n.roquealsina@conservatoirepopulaire.ch	STELLINI Federica
	LEDERMANN Cyril		079 350 94 53	c.ledermann@conservatoirepopulaire.ch	ASSASSI Nadine
	JAMES François	Violon	078 826 53 88	f.james@conservatoirepopulaire.ch	MARGOLLÉ JALABERT Zoé
	HADJIKOSTOVA-SCHLEUTER Rada		078 826 53 88	r.hadjikostova@conservatoirepopulaire.ch	MARGOLLÉ JALABERT Zoé
	SCHLEUTER Patrick		-	p.schleuter@conservatoirepopulaire.ch	MARGOLLÉ JALABERT Zoé
	LOUIS Maité		0033 625 00 08 64	m.louis@conservatoirepopulaire.ch	MARGOLLÉ JALABERT Zoé
	RAYTCHEVA Raya	Violon baroque	078 646 56 36	r.raytcheva@conservatoirepopulaire.ch	MARGOLLÉ JALABERT Zoé
	MILLISCHER Anne		076 695 63 31	a.millischer@conservatoirepopulaire.ch	MENDY Laura
	ABEILLE François	Violoncelle	076 616 40 59	f.abeille@conservatoirepopulaire.ch	MARGOLLÉ JALABERT Zoé
	FABIANI Gaëlle		0033 663 83 09 04	g.fabiani@conservatoirepopulaire.ch	MARGOLLÉ JALABERT Zoé
IJD Rue de la Terrassière 44 1207 Genève +41 (0)22 718 37 60	LAVILLE Olivier	Piano	022 718 37 62	olivier.laville@dalcroze.ch	GAUTHERON Ludmilla
Studio Kodály Rue des Vollandes 64 1207 Genève +41 (0)22 558 89 00	GIACOMO Grandi	Violoncelle	-	giac.grandi@gmail.com	DEMETER Judith

 25 Cursus Precollege 26	ADMINISTRATION CURSUS <i>PRECOLLEGE</i> MUSIQUE CLASSIQUE 2025 - 2026			
Institution	Décanat	Secrétariat	Téléphone	E-Mail
Accademia d'Archi Rte de Chêne 153 1224 Chêne-Bougeries +41 (0)22 751 26 76	TOUS INSTRUMENTS	DI AMBRINI PALLAZZI Raffaello	+41 (0)79 124 68 39	secretariat@accademia-archi.ch
CMG Bld du Théâtre 5 1204 Genève +41 (0)22 319 60 60	CORDES & PERCUSSIONS	BORCA Marie	+41 (0)22 319 60 48	marie.borca@cmg.ch
	CLAVIERS	DI MARIO Sarah	+41 (0)22 319 60 81	sarah.dimario@cmg.ch
	VENTS	MOREL Cécilia	+41 (0)22 319 60 86	cecilia.morel@cmg.ch
	CHANT & MUSIQUE D'ENSEMBLE	LEGER Angélique	+41 (0)22 319 60 76	angelique.leger@cmg.ch
CPMDT Rue François d'Ivernois 7 1206 Genève +41 (0)22 329 67 22	CORDES & PERCUSSIONS	MARFIL Sébastien	+41 (0)22 329 67 22	administration@conservatoirepopulaire.ch
	PIANO & CHANT	HERNANDEZ Stéphanie		
	VENTS	JUNGO Isabelle		
	FLUTE A BEC, GUITARE, HARPE, VIOLON BAROQUE	GLAUSER Jean-Marie		
	COMPOSITION	PARRA Sofia		
IJD Rue de la Terrassière 44 1207 Genève +41 (0)22 718 37 60	M&M	JACCOTTET Florence	+41 (0)22 558 72 78	florence.jaccottet@hesge.ch
Studio Kodály Rue des Vollandes 64 1207 Genève +41 (0)22 558 89 00	TOUS INSTRUMENTS	JANUSZEWSKA Ewa	+41 (0)22 558 89 00	secretariat@studio-kodaly.ch